

## Appel à projets 2021-2023 – Postes FONJEP « Jeunes »

### Qu'est-ce que le FONJEP ?

Créé en 1964, le Fonds de coopération de Jeunesse et d'Éducation Populaire (FONJEP) est une association qui réunit des financeurs publics et des associations. Il a pour mission de renforcer le développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire.

### Un poste FONJEP Jeune – de quoi s'agit-il ?

Dans le cadre du plan « France Relance » avec son dispositif « #1jeune1solution », 2000 postes aidés financièrement appelés FONJEP sont déployés en 2021 et 2022 au niveau national.

### Comment ça marche ?

Ce sont des aides directes ciblées vers les associations à hauteur de 7 164€/an pendant 3 ans.

Les recrutements doivent concerner des jeunes de 18 à 30 ans, qu'ils soient ou non diplômés et expérimentés.

Ces postes participent à soutenir l'emploi dans le secteur associatif et à développer des actions essentielles à la vitalité des territoires.

### Qui est visé ?

Les associations d'utilité sociale ou d'intérêt général régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Le dispositif s'adresse plus particulièrement aux associations faiblement dotées en personnel salarié. Il vise à favoriser notamment l'emploi des jeunes en milieu rural où les autres leviers d'emploi sont moins présents du fait d'une activité économique moins dense.

### Quels emplois éligibles ?

- Emplois supplémentaires nouveaux dans les associations ;
- Emplois renouvelés qui ont fait l'objet (plus de trois mois avant l'embauche) d'un licenciement (économique ou pour faute) ou bien d'une rupture conventionnelle;
- CDI ou CDD de 12 mois minimum (18 à 24 mois maximum). La durée du travail ne pourra être inférieure à 70% du temps de travail fixée par la convention collective ou un accord de branche.

## **Comment répondre au présent appel à projets ?**

L'association qui sollicite la demande d'un poste FONJEP « Jeunes » retournera les documents suivants :

- le cerfa n° 12 156 \* 05 dûment rempli et signé, téléchargeable [ici](#)
- le dossier « demande de poste FONJEP Jeunes » dûment rempli et signé ainsi que les pièces justificatives

par voie postale à l'adresse suivante :

DRAJES Guadeloupe

Pôle Jeunesse, Engagement, Vie associative

Mme Beate LE JEANNIC

323 Boulevard du Général de Gaulle

97 100 BASSE-TERRE

**ATTENTION : Avant de déposer une demande de poste FONJEP Jeunes, veuillez prendre connaissance de l'appel à manifestation d'intérêt « postes FONJEP Jeunes » de la région Guadeloupe, afin de connaître les critères d'éligibilité.**